

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION DE MILIEUX NATURELS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Dans le cadre de la stratégie municipale de conservation des milieux naturels, dont l'objectif est de protéger 8 % du territoire à des fins de conservation, poursuivre l'acquisition de milieux naturels d'intérêt.

Le projet comprend l'octroi des contrats de services professionnels accessoires à l'acquisition de terrains et tous les autres frais connexes.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 est de 2 700 000 \$ et se détaille comme suit :

1° services professionnels :	250 000 \$
2° frais d'acquisition et autres frais connexes :	2 450 000 \$
TOTAL :	2 700 000 \$

Annexe préparée le 26 janvier 2012 par :

Marie-Josée Coupal, conseillère en environnement
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture